

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 24 novembre 2020, à 16h30, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Julien DAGBERT, en suite d'une convocation en date du 17 novembre 2020.

Etaient présents :

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Philibert BERRIER, Vice-Président

Madame Maryse BERTOUX

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Jean Paul KORBAS

Madame Virginie LABROCHE

Madame Isabelle LEVENT

Madame Sylvie MEYFROIDT, suppléante de Monsieur Olivier GACQUERRE

Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Virginie SOUILLIART

Etait absent excusé :

Monsieur Robert MILLE

Procuration :

Monsieur Robert MILLE donne procuration à Monsieur Ludovic PAJOT

Cité des Électriciens

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
24 NOVEMBRE 2020**

**DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT, DE LA REGION
HAUTS-DE-FRANCE, DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ET
DES FONDATIONS PUBLIQUES OU PRIVÉES**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Considérant que dans le cadre de ses missions de développement culturel telles qu'instituées dans ses statuts, la Cité des Électriciens organise des actions et/ou évènements de promotion du patrimoine minier permettant à tous d'accéder à l'offre culturelle,

Considérant que le programme d'actions culturelles (expositions, visites, ateliers, résidences artistiques, etc) mis en œuvre à la Cité des Électriciens peut recevoir des subventions qu'il convient de solliciter auprès de l'État, de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais et des fondations publiques ou privées,

Il est proposé d'accorder délégation à la directrice, Mme Isabelle MAUCHIN, afin de solliciter toutes les subventions auxquelles l'établissement peut prétendre pour la mise en œuvre de la programmation d'actions culturelles de la Cité des Électriciens, auprès de l'État, de la Région Hauts-de-France, du Département du Pas-de-Calais et des fondations publiques ou privées et de signer toutes les pièces afférentes, au titre de l'année 2020 et pour les exercices budgétaires ultérieures. »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,

Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à l'unanimité

DECIDE d'accorder délégation à la directrice, Mme Isabelle MAUCHIN, afin de solliciter toutes les subventions auxquelles l'établissement peut prétendre pour la mise en œuvre de la programmation d'actions culturelles de la Cité des Électriciens, auprès de l'État, de la Région Hauts-de-France, du

Département du Pas-de-Calais et des fondations publiques ou privées et de signer toutes les pièces afférentes, au titre de l'année 2020 et pour les exercices budgétaires ultérieures.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Le Président,

Julien DAGBERT

Certifié exécutoire par le président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 27 NOV 2020
Et de sa publication le : 01 DEC 2020

Le Président

Julien DAGBERT

REÇU LE 27 NOV. 2020

